



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 2 FÉVRIER 2026

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Sylvie MEYFROIDT

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, Mme Brigitte BOURGUIGNON, Mme Nicole CHEVALIER, M. Michel DAGBERT, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Aline GUILLUY, M. Guy HEDDEBAUX, M. René HOCQ, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMÉZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Christiane DUYME, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, Mme Sandra MILLE, M. Bertrand PETIT, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL.

Excusé(s) : Mme Blandine DRAIN, M. Laurent DUPORGE, Mme Caroline MATRAT, M. Pierre GEORGET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, Mme Anouk BRETON, M. Jean-Louis COTTIGNY, Mme Séverine GOSSELIN, M. Sébastien HENQUENET, M. Philippe MIGNONET, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Cécile YOSBERGUE.

**PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION EN 2024 DU
DÉPARTEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

(N°2026-2)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 5^{ème} commission « Solidarité territoriale et partenariats » rendu lors de sa réunion du 12/01/2026 ;

Vu l'avis de la 1^{ère} commission « Attractivité départementale et emploi » rendu lors de sa

réunion du 12/01/2026 ;

Après en avoir informé la 2^{ème} commission « Solidarités humaines » lors de sa réunion du 12/01/2026 ;

Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Éducation, culture, sport et citoyenneté » rendu lors de sa réunion du 12/01/2026 ;

Vu l'avis de la 4^{ème} commission « Équipement et développement des territoires » rendu lors de sa réunion du 12/01/2026 ;

Vu l'avis de la 6^{ème} commission « Finances et service public départemental » rendu lors de sa réunion du 12/01/2026 ;

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :

Article unique :

De la présentation du rapport sur la situation du Département en matière de Développement Durable, au titre de l'année 2024, conformément au document joint à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 2 février 2026

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

62

Pas-de-Calais

Mon Département

Rapport

Développement

Durable

2024



SOMMAIRE

02

Sommaire

03

Avant-propos

05

1^{re} Commission : Attractivité départementale et emploi

11

2^e Commission : Solidarités humaines

15

3^e Commission : Education, culture, sport et citoyenneté

21

4^e Commission : Equipement et développement des territoires

29

5^e Commission : Solidarités territoriales et partenariats

35

6^e Commission : Finances et service public départemental

42

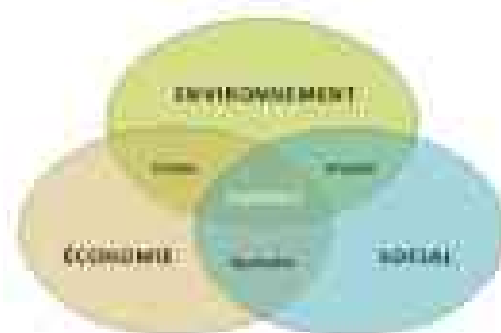
Conclusion

43

Annexe

AVANT-PROPOS

Depuis 2011, la réglementation (loi Grenelle 2 de 2010, décret d'application de 2011, Code Général des Collectivités Territoriales) invite les collectivités de plus de 50 000 habitants à produire un rapport sur leur contribution au développement durable (politiques publiques et activités internes), préalablement au débat d'orientation budgétaire (DOB). C'est un outil au service des élus.



Le développement durable a pour objectif de concilier l'efficacité économique, le progrès social et la préservation de l'environnement, et d'établir un lien positif et durable entre ces 3 sphères.

L'analyse du développement durable s'effectue selon cinq finalités

- **BIEN VIVRE ENSEMBLE**

Épanouissement des êtres humains et qualité de vie



- **ÊTRE SOLIDAIRE ET PROCHE DE TOUS**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations



- **ENTREPRENDRE RESPONSABLE**

Dynamique de développement centrée sur des modes de production et de consommation responsables



- **PRÉSERVER LE CLIMAT ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR**

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



- **PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET PROTÉGER LES RESSOURCES**

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources



Depuis le 1^{er} janvier 2024, selon la loi climat et résilience de 2021, le rapport doit inclure un programme d'actions pour réduire la consommation d'énergie des bâtiments tertiaires des collectivités territoriales.

Le RDD doit également contribuer aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'Agenda 2030 adopté par les 193 États membres de l'ONU en 2015. Cette évolution réglementaire vise à améliorer l'évaluation des impacts des politiques sur chaque ODD, lesquels sont liés aux 5 finalités du développement durable.



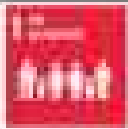
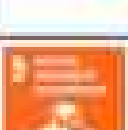
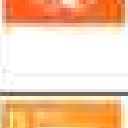
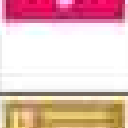
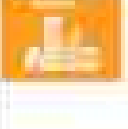
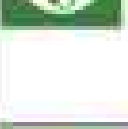
Ces objectifs couvrent des enjeux écologiques, sociaux et économiques. Le cadre international propose 269 cibles et 239 indicateurs pour tous les acteurs, publics et privés, afin de répondre aux urgences écologiques, climatiques et sociales.

Plus d'infos : <https://www.aceoda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

Le Département possède plusieurs compétences : accompagnement social, collèges, aménagement du territoire, entretien des routes, animation des territoires ...

Si certaines compétences du Département sont au cœur des ODD, notamment les politiques de solidarités, santé, éducation, l'ensemble des politiques départementales peuvent être évaluées et améliorées au regard des ODD.

Les 17 objectifs de développement durable et les enjeux pour le Département

	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes : Accompagnement social et santé, lutte contre la précarité, accès aux ressources, aux soins, à l'emploi...		Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable : Accès à une alimentation saine, lutte contre le gaspillage alimentaire, soutien à la profession agricole...
	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être à tous les âges : Prévention, santé publique, réinsertion des modes départementales, sport, actions culturelles, tourisme...		Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie : Initiatives d'éducation, actions culturelles et artistiques, sensibilisation sur différents sujets...
	Passer à l'égalité des sexes et autonomiser les femmes et les filles : Lutte contre les discriminations, égalité professionnelle, actions sociales, enseignement, actions jeunesse, culture...		Garantir l'accès à tous à l'eau et à l'assainissement, assurer une gestion durable des ressources en eau : Actions techniques réglementaires, politiques à l'échelle départementale en lien avec la préservation des milieux aquatiques et humides...
	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable : Indépendance énergétique, sobriété et performance énergétique des bâtiments, départementales, verdissement des véhicules...		Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous : Initiatives de maintien des territoires (cofinancements, ARABA...), Budget citoyen, soutien à l'emploi local, Attractivité, tourisme...
	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation : Déploiement des infrastructures de transport, transformation numérique du Département, accès aux technologies de la communication et de l'innovation...		Réduire les inégalités dans et entre pays : Coopération territoriale et sociale, insertion professionnelle, enseignement, actions jeunesse, égalité hommes-femmes, actions culturelles, soutien financier et technique pour les collectivités territoriales, ingénierie... ; Impacts des démarches administratives...
	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient sûrs et sains, résilients et durables : Actions sociales et santé, logement décent, mobilités durables, gestion exemplaire du patrimoine, enseignement, accès aux espaces naturels, culturels, de sport et loisir, réduction de l'exposition aux catastrophes naturelles...		Changer des modes de consommation et de production durables : Politique de prévention et réduction des déchets, consommation responsable dans le fonctionnement de l'Administration, éducation au développement durable, accès divers aux territoires, agriculteurs, etc...
	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions : Fonctionnement du Département (bâtiments, véhicules...) ; culture de vie (transition énergétique, politique RSE, mobilité...) ; engagement du Département dans diverses politiques (social et santé, enseignement, éducation, transition...) ;		Conserver et exploiter durablement les océans, les mers et les ressources marines : Protection des milieux aquatiques et littoraux, intervention dans le domaine économique, planification et aménagement du territoire, éducation des citoyens...
	Protéger et restaurer l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, la gestion durable des forêts, stopper et inverser la dégradation des terres et la perte de la biodiversité : Politiques à l'échelle départementale (impacts naturels, biodiversité, structures de protection et restauration, soutien à divers partenaires associatifs...) ;		Assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous : Gouvernance locale, politiques de protection sociale, transformation numérique pour une institution plus efficace, simplification des accès aux informations...
	Renforcer les partenariats pour la réalisation des ODD : Partenariats autour du développement durable et de la transition écologique, coopération entre les différents niveaux de collectivités territoriales et internationales...		

Cette 14^e édition du RDO présente par commission, les compétences partagées au service des territoires et celles engagées au sein de la collectivité. La sélection d'actions illustre les choix politiques de l'assemblée départementale pour le bien-être individuel et collectif.

Au-delà des exigences réglementaires, ce RDO offre à la collectivité l'opportunité de formaliser et de valoriser le travail annuel des agents en matière de développement durable. Il est conçu avec la participation de toutes les directions départementales, à travers leurs référents, dans une approche transversale visant à s'approprier et à partager les enjeux.

Un grand merci aux services pour leur mobilisation
et leur contribution à ce document

**ATTRACTIVITÉ
DÉPARTEMENTALE
ET EMPLOI**

Canal Seine-Nord Europe - Tourisme

Le Canal Seine-Nord Europe (CSNE) est un des projets majeurs pour le Département qui mobilise tous les ressorts de ses politiques publiques pour maximiser les retombées positives pour les habitants et leurs territoires.

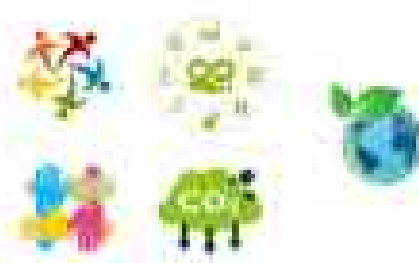
Le Département a redéfini ses ambitions en matière de développement touristique durable qui sera plus respectueux des composantes d'un territoire, des habitants, des sites et des paysages.



Économie Sociale et Solidaire



L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) transforme des initiatives individuelles ou collectives en levier de développement durable des territoires. Le Département mobilise et fédère ses partenaires. Il accompagne le développement collectif et la transformation sociale au travers de ces initiatives portées par les ambassadeurs de l'ESS.



Insertion professionnelle



Afin de répondre aux enjeux de l'insertion professionnelle, le Département investit dans une offre de service s'appuyant sur ses ressources humaines internes et sur un tissu partenarial dense et proche des publics dont il a la charge. Cette proximité contribue au développement économique local et réduit l'empreinte carbone. Avec sa politique sociale de proximité, le Département œuvre à la réduction des écarts.



Canal Seine Nord Europe - Tourisme



Actions phares 2024

Canal Seine Nord Europe : un projet majeur

Entre Pessel (Oise) et Aubencheul-au-Bac (Nord), l'autorisation environnementale est désormais effective. Suite à l'enquête publique de début 2024 et à l'avis favorable du Département, l'arrêté inter préfectoral permet le démarrage progressif des travaux principaux : construction de quais pour la fluvialisation du chantier contribuant à réduire les émissions de CO₂ et réalisation des premiers travaux de dessertes (déviation de l'autoroute A2 sur Ytres).



Bois Durioux : sites de compensation environnementale



Les 4 sites de la propriété départementale des Bois Durioux ont bénéficié de travaux d'aménagements environnementaux : restauration de bières et de haies périphériques, création de mares... [sous maîtrise d'ouvrage d'Eden 62 (achèvement en 2027).

13 ha au total d'aménagements environnementaux réalisés sur Ody-le-Verger et le Bois Durioux.

#Destination62 - pour un tourisme qui nous ressemble

La stratégie 2024-2027 vise à promouvoir l'inclusion et le tourisme responsable, c'est-à-dire un tourisme accessible à tous, qui s'adapte aux besoins actuels des visiteurs et des résidents, et qui respecte le territoire.

Pour cela, elle soutient le Comité départemental du tourisme avec un budget de 2,6 M€ et finance des projets et hébergements touristiques gérés par les communes et intercommunalités.



Chiffres clés

Équipements labellisés :

69

« Accueil Vélo »
(55 en 2023)



68

« Tourisme & Handicap »
(59 en 2023)



5,9 M

visiteurs accueillis dans les
équipements (culturels,
loisirs et nature)
(+ 6 % par rapport à 2023)



11

projets majeurs d'équipements touristiques
accompagnés pour un total de 3 585 475 €



Des territoires qui s'engagent

CSNE : un partenariat spécifique avec le CAUE

Un suivi sur mesure est mis en place entre le Département, le CAUE du Pas de Calais, les 2 EPCI – Sud-Artois et Quartis-Marquion – et les communes engagées, selon une méthode participative (réunions, visites thématiques, ateliers, forums ...) et sur des thèmes clés (paysage, biodiversité, mobilité, habitat, services aux habitants, lieux de mémoire).

Fin 2024, 17 communes rencontrées. La collaboration continue en 2025.

Opération « les nichoirs du Canal »

Cette action de sensibilisation, initiée dans le cadre de la démarche « éviter-réduire-compenser » du projet et proposée à la population, permet un suivi de nidifications durant 5 saisons. Près de 500 personnes se sont portées ainsi candidates en Artois-Cambrésis.

Les nichoirs ont été réalisés par 2 établissements et services d'aide par le travail (ESAT) régionaux.

Plus d'infos : canal-62.com/operation-nichoirs



#Destination62 - modernisation de camping

Camping municipal « Les Sapins » - La Capelle-lès-Boulogne

Le camping évolue pour être plus écoresponsable et pratique.

Au programme : traitement des eaux usées, casiers connectés pour l'alimentaire et installation de bornes de recharge et de réparation vélo afin d'obtenir le label « Accueil Vélo ».

Montant des dépenses éligibles : 177 033 € HT

Soutien du Département : 30 %



Perspectives 2025

CSNE :

- Ultime saison des balades « Marchons sur la CSNE » secteur Artois-Cambrésis avant le démarrage des travaux : découverte ludique du futur canal.
- Approbation du Contrat Territorial de Développement Artois-Cambrésis du CSNE dont l'objectif est de valoriser les retombées du projet.
- Ouverture de deux « Maisons du Canal » à Bertincourt et Marquion.

Économie Sociale et Solidaire (ESS)



Actions phares 2024

Création d'un collectif des ambassadeurs de l'ESS

Ce collectif permet aux 250 structures du Pas-de-Calais de se rencontrer autour de problématiques communes et leur offre la possibilité de se connaître, de partager doutes et réussites pour construire un réseau avec des valeurs, de l'expérience et l'envie de partager.



Chiffres clés

7 budget citoyen :

8
comptoirs à
initiatives

188
participants
(178 en 2023)

6 325
votants
(19 956 en 2023)

51
initiatives lauréates
(59 en 2023)

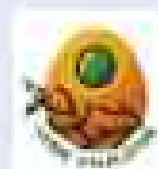
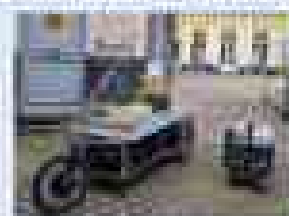


Des territoires qui s'engagent

Budget citoyen, quelques exemples d'initiatives lauréates

Soutien des projets innovants et coopératifs, respectant les pratiques de l'ESS, relevant des compétences du Cof2.

- **Tiers-Lieu Nourricier du Boulonnais - SAME, le Système Ambulant Modulaire et Écologique (Saint-Martin-Boulogne)** : construction et mutualisation de remorques à assistance électrique tractées par un vélo permettant aux associations de transporter de l'équipement lors d'animations, d'ateliers, de concerts et sensibiliser au transport alternatif (25 000 €).



- **Graine d'Évolution - Création d'un atelier pédagogique (Pailuel)** : ouvert à tous, éco-conçu, expérimental et pensé de manière participative, afin de consommer différemment et de minimiser notre impact au quotidien grâce aux technologies douces, à l'écoconstruction, au réemploi d'objets et matériaux (25 000 €).

- **Tournevis & Tasse de Thé - Repair Café et Outilthèque (Bully-les-Mines)** : un espace de convivialité et d'échange où vous pouvez aller « l'outil à l'agréable » en y dégustant une boisson et une pâtisserie tout en réparant vos objets défectueux avec l'aide de bénévoles (25 000 €).



Perspective 2025

Labellisation des initiatives du budget citoyen : Obligation de prise en compte des pratiques environnementales durables, économiques et sociales.

Insertion professionnelle



Actions phares 2024

Déploiement du fonds pour une transition juste (FTJ)

Le FTJ, outil du Pacte Vert pour l'Europe, accompagne les régions à faire face à l'impact économique et social de la transition écologique des territoires industriels les plus émetteurs de gaz à effet de serre. En tant qu'interlocuteur privilégié des structures souhaitant porter des projets d'insertion, le Département, délégué par l'Etat, gère une partie des crédits alloués (enveloppe globale de 228 M€) pour les projets liés à l'emploi.

Achat socialement responsable dans la commande publique

Depuis 15 ans, le Département s'engage dans cette démarche s'appuyant sur 2 axes : intégration d'heures d'insertion notamment dans ses marchés de travaux (réhabilitation des collèges et de voirie principalement) et marchés réservés à des structures d'insertion locales. En 2024, la collectivité a engagé une démarche solidaire dans plus de 300 marchés visant à aider les habitants fragiles du territoire.



Des territoires qui s'engagent

Accompagnement de l'Europe dans les projets

- Avec l'aide du FSE+, le Canal solidaire avance : Le Pas-de-Calais, l'Aisne et la Société du Canal ont participé à une journée régionale à Saint-Quentin pour faire connaître les métiers des travaux publics. Toutes les candidatures sont centralisées dans une « candidature » partagée par 6 départements, afin de soutenir l'insertion et l'emploi près de chez nous.
- Avec le soutien du FTJ, Vestali à Liévin aide une cinquantaine de femmes à retrouver un travail dans le textile, tout en protégeant l'environnement. L'atelier crée des vêtements upcyclés et recycle les matières avec soin. Il propose emploi, formation et actions de sensibilisation comme un défi contre les violences faites aux femmes. Sa « Baraque à fripes », labellisée budget citoyen 2024, vend des vêtements de seconde main en zones rurales et dans certains établissements. Plus d'infos : <https://vestali.fr>
Financements : FTJ 211 200 € ; FSE 5 000 €



Chiffres clés

Marchés solidaires départementaux :

300 000

heures d'insertion

1 200

habitants
employés

Canal Solidaire :

137 226 h

heures d'insertion

74 %

des heures réalisées
sur de l'emploi
durable



Perspective 2025

Forte sollicitation de la clause sociale d'insertion pour les aménagements extérieurs dans le cadre de l'ERDM (végétalisation, enfouissement des réseaux, refaction des voiries, refonte du plan de circulation).

**SOLIDARITÉS
HUMAINES**

Handicap - Précarité énergétique - Insertion sociale - Enfance et Famille Personnes âgées



Répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, telle est l'essence du développement durable. C'est également l'objet des politiques solidaires du Département qu'elles touchent à l'insertion, l'enfance et la famille, aux personnes âgées ou handicapées.

La lutte contre la précarité énergétique s'appuie sur des cadres solides – Pacte des solidarités humaines, "PDALHPD 2022-2027" et règlement intérieur du Fonds Solidarité Logement – qui font du logement un pilier d'inclusion durable et garantissent l'accès à l'énergie et à l'eau. Le Département accompagne les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, notamment les personnes éloignées de l'emploi et les femmes, et assure, en tant que chef de file du RSA, la coordination du dispositif d'insertion sociale et professionnelle.



Handicap - Précarité énergétique - Insertion sociale



Actions phares 2024

Point d'étape sur l'Agenda 22, l'engagement handicap du Pas-de-Calais

Adopté fin 2023, l'engagement handicap inscrit cette priorité au cœur des politiques départementales.

En quelques mois, de nombreuses actions ont été organisées afin de :

- rendre le Département plus accessible (ambition 1) : formation à la méthode Facile à Lire et à Comprendre (FALC), module de découverte du handicap proposé aux apprentis lors de leur journée d'accueil...
- soutenir l'autonomie des personnes handicapées dans la vie quotidienne (ambition 2) : conventionnement du Département avec les CPAM pour faciliter l'accès aux soins, poursuite des démarches en faveur de l'habitat inclusif...
- susciter et accompagner l'initiative des citoyens et des partenaires dans le champ du handicap (ambition 3) : organisation d'actions inclusives dans le domaine du sport, de la culture, de l'éducation...
- sensibiliser et former agents et usagers (ambition 4) : au travers de caféTerritoires, de cours en ligne...



© Service Social / 2024

Des coordinateurs pour le « Logement d'abord » via le FSE+

Cette politique publique oriente les personnes sans-domicile ou en hébergement précaire vers un logement durable grâce à un accompagnement adapté et pluridisciplinaire. Le logement est appréhendé comme une condition première à l'insertion des personnes dans la société.

Financement global de l'opération 393 000 € avec 238 800 € via des crédits d'intervention FSE+ (Fonds Social Européen +) et 154 200 € via des crédits départementaux.



Chiffres clés

Engagement handicap :



45 %

actions réalisées

18

contrats de territoires portant un engagement

40 %

actions en cours

60 %

directions de la collectivité ayant inscrit une action

Précarité énergétique des ménages :



27

ménages accompagnés
Dispositif ASTRE

387

ménages bénéficiant d'une action de
prévention (action énergie territoire)

159

professionnels
sensibilisés

266 420 €

d'accompagnements

Des territoires qui s'engagent

Des journées d'information sur la précarité énergétique et l'habitat indigne

Organisées dans l'Audomarois, l'Arrageois et le Ternois avec le Département et ses partenaires (État, ADIL, CAF, EPCI), ces journées informent et forment les intervenants à domicile. Elles mettent en lumière le programme « ASTRE » (Accompagnement Social aux Travaux de Rénovation Énergétique), piloté par le Département depuis 2021. ASTRE soutient les propriétaires aux revenus modestes pour rénover leur logement (meilleur confort thermique, adaptation au vieillissement et/ou au handicap, sortie d'insalubrité). Une journée au siège du Département a réuni une centaine d'agents autour des éco-gestes.



Des familles sensibilisées à la transition écologique

L'association Matise de Calais a mené le projet « Transition vers un quartier qui se re-nature » en collaboration avec divers partenaires du quartier du Beau-Morain (MOS, écoles primaires et collèges, ville de Calais...). L'objectif visait à encourager les familles à consommer différemment tout en animant le quartier. Pour les enfants, des actions autour de l'environnement et du développement durable ont été organisées : fabrication de jeux avec des matériaux recyclés, visites éducatives et ateliers jardin... (Coût prévisionnel de l'action 26 680€ - Participation départementale 5 000 €)

Des initiatives portées par le Département pour aider les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

- À Saint-en-Gohelle, le « village pour l'emploi et la formation », lancé avec la 3^{ème} tranche des travaux ERM, a fait découvrir les métiers en tension (bâtiment, travaux publics) et la plateforme mobilité EMA (Espace Mobilité de l'Artois), financée par le Département, pour soutenir la mobilité des allocataires du RSA et des jeunes de moins de 25 ans.
- À Saint-Pol-sur-Ternoise, l'auto-école sociale a permis à 87 % des stagiaires d'obtenir le permis, ouvrant la voie à une insertion durable en CDI ou CDD.



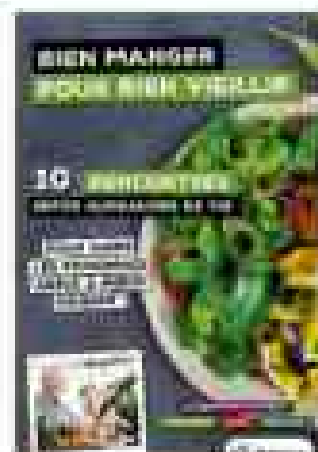
« Bien manger pour bien vieillir », une formation innovante sur l'alimentation durable

En partenariat avec l'association A PRO BIO, le Département a sensibilisé 16 auxiliaires de vie des services autonomie à domicile de l'Artois aux enjeux de l'alimentation durable en tenant compte des réalités pratiques de leur métier (temps d'intervention, budget, matériel disponible).

Les thèmes abordés incluent l'équilibre alimentaire, la planification et la saisonnalité des menus, la conservation des aliments, les modes d'approvisionnement...

Cette initiative, très appréciée, renforce les compétences des participants et valorise leur métier.

Une seconde session est prévue de septembre 2024 à juin 2025.



Perspectives 2025

Engagement handicap : Renforcer les actions de co-construction et de concertation - Déployer le service public départemental de l'autonomie sur le Pas-de-Calais avec et pour les habitants - Ouvrir un 3^e centre de santé pour faciliter l'accès aux soins des habitants du Pas-de-Calais.

Conventionnement entre le Département et les ressources afin de faciliter l'accès à ces équipements pour des publics très précaires, incluant des jeunes et certains publics accompagnés dans le cadre du « Logement d'abord ».

Nouvelles modalités d'orientation et d'accompagnement dans le dispositif RSA.

**ÉDUCATION,
CULTURE, SPORT
ET CITOYENNETÉ**

Collèges - Citoyenneté - Jeunesse et éducation populaire



Dans les collèges publics, le Département mise sur des bâtiments économes, encourage les déplacements doux et développe l'éducation à l'environnement pour mobiliser 61 520 collégiens. La politique jeunesse soutient diverses actions en reconnaissant l'engagement citoyen (Pépites62, Permis Engagement Citoyen, Bourse Initiatives Jeunes, service civique).



Culture - Sport - Archives départementales - Archéologie



Le Département place la culture au cœur d'un développement durable et de proximité, notamment en milieu rural et dans les quartiers prioritaires. Les priorités : petite enfance, jeunesse, publics éloignés, meilleure visibilité des femmes et lutte contre les discriminations.

Le sport, considéré comme un outil d'éducation et de citoyenneté, renforce la cohésion via l'offre associative ; le territoire est reconnu pour ses sports de nature.

Les archives départementales et la Maison de l'Archéologie valorisent le patrimoine au service des usagers.



Collèges - Citoyenneté - Jeunesse et éducation populaire



Actions phares 2024

Poursuite du partenariat éducatif axé sur « bien vivre ensemble au collège » et « faire grandir les collégiens »

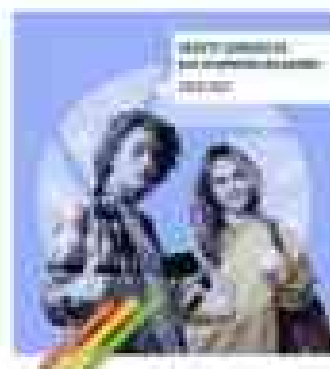
Deux nouvelles actions, axées sur le développement durable sont introduites :

- « **Défi développement durable** » : invitant la communauté éducative et collégiens à relever des défis écologiques.
- « **Naturo collège** » : engageant les collèges dans la sensibilisation et la préservation de la biodiversité locale avec un accompagnement d'Eden 62 pour des animations pédagogiques et une méthodologie sur trois ans.

Objectif jeunesse 62 : pour une génération des possibles

Le Département a adapté ses politiques pour 2024-2027 en faveur des jeunes du territoire, proposant 25 mesures autour de trois engagements : permettre aux jeunes d'être acteurs de leur vie, élargir leurs possibilités et écouter leur voix.

Les domaines concernés incluent la santé, le logement, l'emploi, la mobilité, la culture, le sport et l'environnement, illustrant une approche transversale des politiques publiques pour soutenir les jeunes du Pas-de-Calais.



« #Pépites62 » remplace « Talents Citoyens »

Créé en 2012, ce dispositif encourage l'engagement citoyen des jeunes de 12 à 25 ans sur des projets abordant des thèmes divers : lien intergénérationnel, soutien aux personnes, lutte contre les discriminations, économie sociale et solidaire...

En 2024, le dispositif évolue avec des règles révisées, la prise en compte de l'environnement dans les actions à valoriser et une gratification augmentée à 100 €.



Chiffres clés

Politique Collèges :

84 000 € à Eden 62 pour 25 collèges engagés

« Génération mar » :

57 collèges - 5 384 collégiens

Challenge CUBE.S : 10 collèges (52 depuis 2019)

Partenariat éducatif : 125 collèges publics - 25 pour Naturo collège

Politique jeunesse :



Pack Sac à dos : 88 remises - 8 000 km parcourus avec les véhicules départementaux



+ de 4 200 jeunes bénéficiaires de mesures de soutien

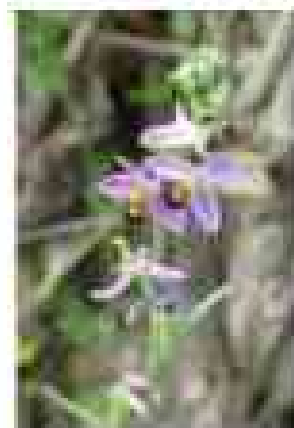
Service civique : 1 400 jeunes dont 11 au Département (nov. 2023 à juil. 2024)

+ #Pépites62 : 74 candidatures - 19 projets
+ de 1000 jeunes récompensés depuis 2012



Biodiversité et gestion différenciée dans les collèges

Dans le cadre du programme « Récréation 62 », le collège Les Argousiers pratique une gestion différenciée de ses 7 000 m² d'espaces verts, incluant prairies fleuries, zones ornementales, friches contrôlées et installations pédagogiques (mare, potager, verger). Certaines zones abritent des espèces protégées, notamment des orchidées. Les élèves, guidés par leurs enseignants, y effectuent des observations scientifiques. Le collège collabore avec Eden 62, la Fondation de France, le programme Vigie-Nature et les services départementaux. Des formations pour le personnel de maintenance ont été organisées pour garantir la durabilité des aménagements.



Un plan anti-gaspillage alimentaire dans les collèges

Ce plan se déroule en 4 étapes : diagnostic, sensibilisation, expérimentation et évaluation. En 2024, 115 collèges ont mesuré leurs déchets sur trois semaines, permettant d'ajuster les quantités servies et d'améliorer divers aspects des repas (types de cuisson, présentation des plats...).

Le projet inclut des supports pédagogiques (Monsieur Broccoli), une communication avec les familles et la formation du personnel. Des brigades anti-gaspi d'élèves encouragent leurs camarades à finir leurs assiettes et organisent des activités de sensibilisation.

Clap de fin pour la démarche « Jeunesse et Environnement »

Lancée en 2023, elle a permis à 25 jeunes de découvrir les compétences climatiques du Département lors d'une course d'orientation ludique et sportive leur permettant ensuite de proposer aux élus départementaux 7 projets différents (végétalisation des cours d'école, accès facilité à des produits locaux sans emballage, création d'un calendrier pour sensibiliser à la biodiversité...).



Perspectives 2025

Politique collèges :

- Mise en place d'un cycle de formation « Bio » pour les chefs de cuisine et les équipes de direction des collèges de l'Artois afin d'augmenter les achats bio en restauration collective.
- Lancement d'une démarche sur l'inclusion et le handicap avec les équipes éducatives et les partenaires.

Politique jeunesse :

- Adaptation du dispositif Bourse Initiatives Jeunes pour intégrer le développement durable.
- Réorganisation des remises des packs « sac ados » pour limiter les déplacements des agents de la mission jeunesse.
- Lancement d'une démarche jeunesse et handicap afin de recueillir témoignages et idées des jeunes.

Culture - Sport - Archéologie

Archives départementales



Actions phares 2024

Nouveau schéma de développement de la lecture publique 2024-2028

Il vise à améliorer la qualité du service public de lecture en se concentrant sur trois axes :

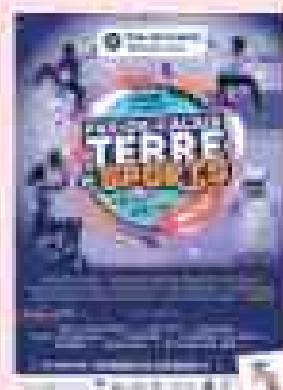
- Mise en réseau des bibliothèques (création et réhabilitation des lieux de lecture)
- Formation des bibliothécaires pour s'adapter aux évolutions sociétales (numérique, accessibilité, transition écologique, citoyenneté)
- Promotion de l'inclusion par la gratuité et l'accessibilité de tous publics et lutte contre l'illectronisme et l'illettrisme, dès le plus jeune.

Le Département soutient le sport

- « **Insufflons l'esprit des jeux olympiques et paralympiques 2024** » : Lors des jeux de Paris 2024, le Département a organisé des animations pour la population (relais de la flamme, village itinérant « Pas-de-Calais, Terre de Sports », olympiade culturelle ...).

Un appel à projet départemental a financé 58 collectivités (communes et EPCI) labellisées « Terre de Jeux » pour participer à ces événements.

- **Sport Ressources 62, des box durables** : Les anciennes box en carton ont été remplacées par des éco-box plus solides, fabriquées à partir de matériaux 100 % recyclés. Issues d'un partenariat avec la MAIF et les apprentis d'Auteuil à Loos-en-Gohelle, 10 nouvelles éco-box ont été intégrées dans des équipements sportifs et déchetteries, tandis que 14 anciennes box ont été installées dans les territoires pour soutenir la dynamique locale.



« Le champ des possibles - Paysages et sociétés néolithiques » traite des changements environnementaux

Cette exposition aborde le réchauffement climatique et la surexploitation des ressources. Elle incite les visiteurs à réfléchir sur le passé pour mieux préparer l'avenir en explorant l'histoire des paysages et communautés néolithiques grâce à des outils numériques immersifs. Un livret FALC (Facile À Lire et à Comprendre), conçu avec l'APEL, assure une accessibilité pour tous, notamment les personnes handicapées ou ayant des difficultés en français.



Des formations à l'archivage pour les communes

Les référents archives de ces collectivités découvrent la réglementation, apprennent la gestion des archives à travers des exercices pratiques et visitent les archives départementales. Les trois premières sessions ont impliqué 14 communes. Cette initiative renforce les liens entre la direction des archives départementales et les collectivités, affirmant son rôle d'animation de réseau.



Sports de nature au service du développement durable (3^e édition) : 9 projets pour 8 175 €
Sport Ressources 62 : 7 événements, 500 articles récupérés pour 350 bénéficiaires, 24 box pour les EPCI
Escapade 62 : 14 465 connexions, 10 500 visiteurs réguliers (augmentation de 33,9 % par rapport à 2023)
Exposition sur le sport : 4 889 visiteurs



Expositions « Un pied dans la tombe » et « Champ des possibles » : 3 800 visiteurs et 1 500 collégiens ayant bénéficié d'animations en classe



Sensibilisation à l'archivage et à la sobriété numérique : 44 actions de formation pour 350 agents départementaux



2024, des territoires qui s'engagent

Des projets alliant culture, territoire et développement durable

- Dans le cadre de l'exposition « Le Champ des Possibles », 5 classes de 6^e des collèges Adam de la Halle d'Achicourt, David Marcelle de Billy-Montigny et Bernard Chochay de Norrent-Fontes ont participé à un projet pédagogique sur l'agriculture néolithique. Ils ont exploré l'archéologie de cette époque en cultivant un jardin expérimental avec des outils anciens et en semant des plantes de l'époque néolithique.
- Le projet « Pas à pas - Mirages, regards vers le futur » s'inscrit dans la même dynamique. Porté par le collectif Faubourg 132, il transforme la Transennésienne, ancienne voie ferrée Auxi-Frévent-Flamecourt, aménagée en itinéraire de randonnée, en espace d'expression artistique et citoyenne. Ce projet, impliquant habitants, scolaires et médiateurs culturels, utilise l'intelligence collective pour réinventer le sentier, favoriser l'intérêt pour la mémoire locale, la durabilité.



« La Ganchè de la source à la mer », un projet inspirant

Suite aux crues exceptionnelles de l'hiver 2023-24, le club de canoë-kayak Beaurainvillois a constaté que les habitants ont perdu le lien les unissant avec leur fleuve. Il a proposé un projet d'itinérance de 5 jours pour sensibiliser adhérents et particuliers à l'importance des rivières dans le développement des sociétés humaines et à la nécessité de préserver ces milieux.



Perspectives 2025

Culture : Intégration de la durabilité et de l'inclusion dans les événements culturels.

Sport :

Escapade 62 : Poursuite des formations « Être organisateur de manifestation sportive de pleine nature », Structuration d'une offre pour les paraspports de nature, Évaluation des sites inscrits au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) depuis 5 ans.

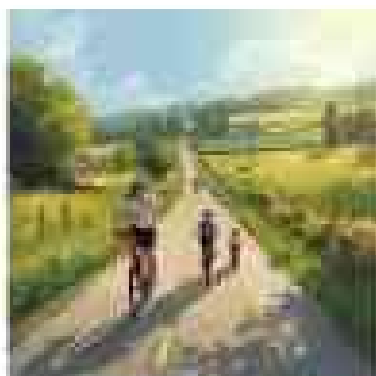
Archives départementales : Déménagement des archives dans le nouveau bâtiment à Delvillie.

Archéologie : Tests pour conserver les vestiges tout en réduisant la consommation énergétique.

« La Vitrine Virtuelle » : mise en ligne de 350 objets archéologiques pour le public.

**ÉQUIPEMENT ET
DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES**

Voiries - Mobilités



Le Département facilite les déplacements : création d'aires de covoiturage, essor des transports collectifs et du vélo. Un parcours sécurisé pour les collégiens et de nouvelles pistes cyclables voient le jour. Les sites touristiques adaptés aux mobilités douces sont labellisés. Les 6 200 km de routes départementales sont entretenus avec un haut niveau d'exigence et des techniques innovantes pour limiter l'impact des chantiers.

La route est aussi le terrain d'expression de la biodiversité, le Département s'emploie à préserver les continuités écologiques dans le cadre du Schéma Directeur de la route.



Alimentation durable - Filière agricole et halieutique - FARDA - Eau

Le Département agit concrètement pour des territoires durables.

Il soutient l'agriculture et l'alimentation à travers des partenariats (bio, races locales, sanitaires, difficultés économiques et sociales) et stimule l'innovation via le Fonds Alimentation Durable (FAD). Il accompagne la filière halieutique pour une production locale de qualité, respectueuse de la biodiversité et porteuse d'emplois.

Avec le Fonds d'Aménagement Rural et de Développement Agricole (FARDA), il contribue à l'amélioration de la qualité de vie des habitants dans les zones rurales. Depuis 2022, un travail est mené sur l'érosion des sols avec l'inventaire des points cibles hydrauliques.

Le Département participe aussi à préserver la ressource en eau grâce à une assistance technique réglementaire.



Voiries - Mobilités



Actions phares 2024

Le tourisme à vélo se tourne vers un avenir durable et responsable avec XTraVel

XTraVel (2024-2027) s'inscrit dans le Plan Vélo 2022-2027 pour créer une offre de vélotourisme transfrontalière. Porté par 17 partenaires franco-belges, dont les 5 conseils départementaux des Hauts-de-France, le projet vise d'ici mi-2028, l'accès au vélo pour tous, la promotion de la V32 « véloroute de la mémoire » d'Amiens à Arras et le développement du tourisme de mémoire. À la clé : 5 200 km d'itinéraires balisés, 35 aires de repos et de service, 100 km de pistes cyclables et des compteurs de flux. Montant total : 632 750 €, avec 60 % de financement FEDER.



XTraVel Mobility



2024, des territoires qui s'engagent



Technique à froid, vertueuse en terme de bilan carbone

Sur les communes de Beuvrequan et Marquise (territoire du Boulonnais), la chaussée de la RD 342 a été élargie et renforcée par retraitement hydrocarboné technique à froid suite à un apport de fraisats de rabotage (valorisation des déchets) issue du dépôt situé au CER de Rinxent. Coût : AP de 325 000 €.

Sensibilisation des agents aux déplacements plus durables

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité (16 au 22 septembre), les agents du territoire de l'Artois ont été encouragés à adopter des modes de transport plus durables pour leurs trajets domicile-travail et professionnels. Une étude personnalisée a été proposée, en partenariat avec Trans Dev TADAO pour évaluer l'utilisation des transports en commun.



Chiffres clés

1 072 175 €
subventions
« Modes doux »



3 385 569 € développement de la pratique du vélo (infrastructures, actions à destination des usagers) dont 2 748 137 € d'aménagements sous maîtrise d'ouvrage départementale



Covoiturage : 47 aires - 2 043 places (juin 2025) - 60 % de l'objectif du schéma de covoiturage réalisé



Taux de recyclage des enrobés : 22 % (10 % en 2021)

Taux d'enrobés fabriqué à moins de 150 C° : 58 %, supérieur à l'objectif visé en 2026 de 40 % (NB : objectif national 80 % en 2040)



Perspectives 2025

Poursuite du développement des techniques à froid, surveillance de la durabilité des routes réalisées avec ces nouvelles techniques et comparaison avec les retours d'expérience de Départements plus avancés dans la démarche.

Alimentation durable - Filière agricole et halieutique - FARDA - Eau



Actions phares 2024

Des aides directes aux projets agricoles locaux et de qualité

Afin d'encourager une agriculture nourricière préservant les ressources naturelles tout en valorisant les labels, le Département a mis en place à titre expérimental des aides permettant d'accompagner les agriculteurs dans la production de qualité (Bio, Label Rouge...) et les circuits courts, créant du lien entre exploitants et habitants.



© France 13/2024

Maîtrise des ruissellements : gestion des risques et résilience territoriale

Dans le volet hydraulique de la délibération « adaptation et résilience face au changement climatique-volet paysager », un diagnostic a identifié 300 points cibles critiques du patrimoine routier et bâti départemental. Pour y remédier, le Département a créé un fonds d'intervention pour financer des études et des travaux sur les bassins versants problématiques, à destination des maîtres d'ouvrages compétents en érosion et gestion des eaux pluviales.



Promouvoir une gestion solidaire de la ressource en eau

L'assistance technique réglementaire (ATR) est un service mis à disposition par le Département aux communes et/ou groupements intercommunaux ruraux pour la gestion des ouvrages d'assainissement et d'eau potable. Avec les changements réglementaires et nouvelles demandes des partenaires (AEAP, DDTH), les sollicitations des collectivités augmentent, notamment sur des sujets complexes comme les nouveaux arrêtés et les Plans de gestion et Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE). Depuis l'arrêt de l'ingénierie d'Etat, le Département est le seul organisme public pouvant fournir un appui technique dans ce domaine.



Chiffres clés



Partenariats agricoles : « agriculture solidaire » : 95 000 € - « agriculture durable » (bio, agriculture paysanne ...) : 146 700 € - « élevage » : 213 650 €

13 territoires portant une stratégie agricole et/ou une réflexion sur l'alimentation durable (dont 11 Projets Alimentaires Territoriaux émergents ou en action)

Soutien filière halieutique : 218 832 € - 8 dossiers d'entreprises production/transformation



Fonds alimentation durable : 170 552 € - 6 projets sur 4 territoires

Aides directes aux projets agricoles locaux et de qualité : 9 projets pour 28 521 €

FARDA aménagement : 319 projets - 42 M€ travaux - 9 M€ subventions

Aide à la Voirie Communale : 187 dossiers - 14 M€ travaux - 2,6 M€ subventions



123 bilans (collectivités conventionnées) - 16 visites simples pour les 57 stations d'épuration - 11 visites/audits pour les 40 forages (eau potable)

Retour sur la lutte contre les inondations hiver 2023-2024



© D. L. / A. L.

L'hiver 2023/2024 a été marqué par des pluies intenses entraînant des inondations catastrophiques dans plusieurs territoires du Pas-de-Calais (Boulonnais, Audomarois, Calaisis, Montreuillois-Ternois et Artois pour partie). La réponse immédiate et proactive des équipes départementales et les efforts de solidarité, ainsi que la mise en place de projets de résilience, montrent l'importance de la coopération entre les autorités et les citoyens face à des crises environnementales. La collectivité s'est engagée non seulement à répondre à l'urgence, mais aussi à anticiper et prévenir de futures catastrophes.

A retenir :

- **Impacts matériels et financiers** : 303 communes impactées, fermeture simultanée de 300 km de routes, 820 km impactés (10 % du réseau départemental), 140 ouvrages d'art nécessitant des travaux importants et 300 devant faire l'objet d'investigations complémentaires. Coût de reconstruction estimés à 65 millions d'euros.
- **Mobilisation des équipes départementales et entreprises** : 500 agents départementaux mobilisés pour les travaux d'urgence.
- **Dispositifs mis en place** : création d'une cellule inondation départementale.



© D. L. / A. L.

Mise en place de dispositifs d'aide aux sinistrés

- « **Fonds d'urgence départemental** : 10 millions d'€.
- « **Aide exceptionnelle départementale** de 400 € pour les ménages en situation de grande vulnérabilité sociale.
- « **Dispositif départemental d'aide à la voirie communale « inondation »** : 78 dossiers (dont 76 « urgence ») – montant des travaux : 15 millions d'€ – subventions : 1,1 million d'€.
- « **Subvention de l'Agence de l'Eau dans le cadre du plan d'urgence** : 389 629 € de financement pour 795 113 € de travaux sous maîtrise d'ouvrage départementale en complément des aides étatiques et européennes.
- « **Fondation de France** : 500 000 € collectés grâce à la générosité de nombreux particuliers, entreprises et fondations pour soutenir :
 - Plusieurs dizaines d'associations locales (ex. : Les Compagnons Bâisseurs, Le Grand Bain, La Maison de la Diversité à Arques ...)
 - Des projets résilients et préventifs face aux risques d'inondations futurs impliquant des initiatives communautaires : ex. : De Rêves en Rêves, un écolieu nourricier et pédagogique implanté dans le Haut-Pays du Montreuillois, qui a développé un programme collaboratif avec les habitants pour imaginer des solutions préventives contre les ruissellements et les inondations, adaptées à chaque bassin versant.



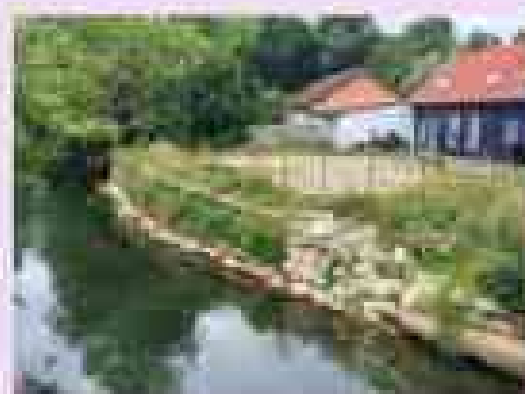
Les inondations hiver 2023/2024 dans les territoires

Sur le territoire du Boulonnais, 63 routes départementales et 24 ouvrages d'art ont été impactés. Pour prévenir de futurs incidents, 43 opérations incluant 11 ouvrages d'art, ont été réalisées sous maîtrise d'œuvre de la MDADT du Boulonnais. Montant global des opérations : 1 738 888 € TTC pour 2024.



Exemples de débordements et de réalisations : RD 127 E4 Doudeauville - RD de 3e catégorie (avant, pendant et après travaux)

Le territoire de l'Audomarois a réalisé deux types d'aménagements à Esquerdes pour faire face aux inondations. Le SmaeAa a utilisé une technique douce pour la reprise de berge, tandis que le Département a opté pour une technique dure pour protéger le pont. Les berges ont été aménagées avec un enrochement partiellement immergé et des caissons végétalisés en surface. Dans cette zone urbaine, les berges hautes et le lit encaissé empêchaient de restaurer la berge à son état naturel. Les caissons végétalisés offrent une bonne alternative pour renforcer le terrain tout en permettant la croissance de la végétation.



Pour lutter contre les coulées de boues, le Département mobilise la Chambre d'agriculture Nord-Pas-de-Calais



- Cinq agriculteurs ont été accompagnés dans la plantation de haies grâce au dispositif national « Pacte en faveur de la haie » dans les communes de Saint-Inglevert, Hervelinghen et Wissant afin de réduire les ruissellements menaçant les routes départementales.
- Une médiation a été initiée à Boyaval pour réduire les dommages sur les routes départementales, en collaborant avec les exploitants locaux. TernoisCam et le maire de la commune pour comprendre les contraintes de chacun, expliquer les conséquences de leurs pratiques sur le patrimoine départemental et trouver des solutions ensemble. Les travaux se poursuivront en 2025.

Accompagnement des territoires ruraux (FARDA) : création d'un pôle éducatif et de loisirs à Dannes (Territoire du Boulonnais)

Ce projet comprend des salles de classe, une zone de restauration, une micro-crèche et des bureaux. Elaboré avec divers partenaires, il a reçu un soutien financier du Département en 2023 pour les services aux publics et en 2024 pour l'aménagement des abords du pôle. Aide totale de 180 000 € pour un projet estimé à 2,7 M€ (inauguration 2025).



Soutien à l'agriculture, au développement de l'alimentation durable, grâce au Fonds Alimentation Durable (FAD)

En 2017, Samer a aménagé une parcelle agroforestière avec un mécénat de l'entreprise BIC CONTE. En 2024, pour promouvoir l'autosuffisance alimentaire, la commune a proposé des jardins aux habitants sans terrain. Elle a sollicité le FAD pour financer des cabanons, composteurs et récupérateurs d'eau. Ce projet allie préservation des espaces et entraide sociale à travers une alimentation durable. Samer a aussi demandé une subvention au Fonds Biodiversité pour créer une mare, des noues et des plantations.

(Projet global : 44 143,87 € pour un montant sollicité à hauteur de 11 945 €).



Création du Jeu du 62 sur l'alimentation durable

Petits et grands ont pu tester leurs connaissances sur ce sujet. Ce thème a été particulièrement mis en avant lors de 15 événements tels que les villages itinérants des JO 2024, Terres en fêtes, Rendez-vous au jardin et 10 000 départs en vacances.



Perspectives 2025

Accompagnement des territoires ruraux : Expérimentation de la formation « Plus de Bio dans les collèges » : promotion de l'agriculture et des produits biologiques dans 21 collèges de l'Artois à destination des chefs et des équipes de direction.

Soutien à l'agriculture et à l'animation rurale : Aide de 1 000 € pour les comices agricoles, favorisant l'animation des territoires et la promotion des produits locaux.

Soutien à la filière halieutique : Appel à projet intégrant les enjeux écologiques et énergétiques. Soutien aux Assises de la pêche à Boulogne-sur-Mer en septembre 2025.

Maîtrise des ruissellements : Programme d'animation sur le bassin versant Saint-Ingevert, Hervelinghen, Wicourt avec la Chambre d'agriculture - Partenariat avec le Symcœa pour un projet de recits sur les transitions agricoles, avec l'accompagnement du CERDD, de la Chambre d'Agriculture et du SmageAa.

**SOLIDARITÉ
TERRITORIALE ET
PARTENARIATS**

Contractualisation - Politique de la Ville - Ingénierie territoriale



L'action du Département pour des solidarités territoriales s'organise autour de trois axes :

- 1) reconnaître et accompagner les dynamiques locales émergentes
- 2) conclure des contrats avec les acteurs du territoire pour un développement durable
- 3) renforcer l'ingénierie et la mise en commun des moyens afin d'appuyer les collectivités dans leurs projets.



Partenariats supra départementaux (ERBM) - Projets européens - Coopération internationale



La coopération avec d'autres autorités locales, à l'échelle nationale, européenne et internationale, enrichit les politiques publiques du Département et diffuse les bonnes pratiques éprouvées sur notre territoire. Elle soutient l'innovation locale en développement durable et donne plus d'impact aux actions du Département.



Grand site de France Les Deux-Caps - Changement climatique - Air - Biodiversité

Le Département, aux côtés de nombreux partenaires, agit pour une gestion sobre et durable des ressources (eau, biodiversité, sols, air), la protection des milieux et des paysages, et le partage des connaissances et des bonnes pratiques.



Contractualisation - Politique de la Ville - Ingénierie territoriale



Actions phares 2024

Nouvelles modalités d'intervention du Département aux futurs contrats de ville 2024-2030, dénommés « Quartiers 2030 »

En réponse à l'évolution des périmètres des quartiers prioritaires, le Département mobilisera ses politiques publiques et dispositifs d'investissement pour soutenir ces quartiers.

Les récents contrats abordent 4 enjeux définis par l'État pour réduire les inégalités et favoriser la mixité sociale : la transition écologique, le plein emploi, l'accès égal aux services publics et la politique de la ville renouvelée.

quartiers2030

Poursuite des accompagnements d'Ingénierie 62 aux enjeux du développement durable

Une rencontre de communes a été organisée, en collaboration avec le CAUE 62, la FDE 62, la DDPF et la Cij d'Arras, pour discuter de la stratégie énergétique des bâtiments communaux et réfléchir au développement durable en abordant divers thèmes (isolation, ventilation, adaptation aux usages, choix des matériaux, accessibilité...).

**INGÉNIERIE
62**



Chiffres clés

Politique de la ville - Appel à projets 2024 :

48 communes financées - 863 316 € attribués.

64 quartiers prioritaires répartis sur 62 communes.

Ingénierie 62 :

279 sollicitations enregistrées (84 % issues de communes de moins de 2 000 habitants).

Contractualisation : 34 opérations accompagnées en 2024 - 6 182 739 € affectés au titre du FIT en soutien à 90,6 M€ d'investissement.



2024, des territoires qui s'engagent

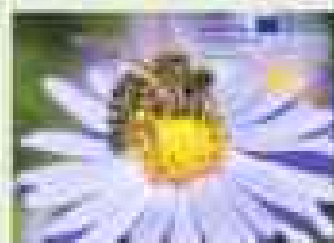
Soutien aux communes dans le cadre des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

- **Boulogne-sur-Mer :** travaux d'isolation acoustique dans une salle de classe dédiée à la musique et amélioration de la cour de récréation à l'école Desaille (réfection du sol et du préau, végétalisation, ajout de jeux). Projet global : 83 917 € - Montant sollicité : 67 125 €.
- **Outreau :** amélioration du confort visuel et thermique de l'école Louise-Michel en remplaçant la verrière par des puits de lumière et réfection des plafonds. Projet global : 34 497 € - Montant sollicité : 6 607 €.
- **Le Portel :** modernisation des blocs sanitaires et des accès répondant aux normes pour les personnes à mobilité réduite (PMR) à l'école Camus. Projet global : 23 600 € - Montant sollicité : 18 815 €.

Partenariats supra départementaux (ERBM) Projets européens - Coopération internationale



Actions phares 2024



Le Département s'engage dans le projet européen PoliConnect pour préserver les pollinisateurs

Inscrit dans le cadre du programme Interreg Europe du Nord-Ouest, PoliConnect vise à créer des corridors écologiques pour améliorer la connectivité des habitats des pollinisateurs par des méthodes de gestion innovantes. Des actions de sensibilisation et de formation cibleront : collégiens, public, agents techniques des collèges, secteur agricole...

Le projet est mené dans le Calaisis sur des sites comme les bords de la RD-215, des terrains de collèges et une parcelle communale. Impliquant 14 partenaires sur 4 ans et demi, le budget total est de 7 079 480 €, avec un cofinancement FEDER Interreg de 60 %.



2024, des territoires qui s'engagent

Appel à projets « Pas-de-Calais, mobilité européenne et internationale » 2024 : « Cruzando fronteras/Ouvrir les frontières »

Ce projet permet aux lycéens du Campus Agro-environnemental 62 (EPLEFPA) (territoire Arrageois) de participer à un échange en Espagne axé sur la sensibilisation au réchauffement climatique. Il vise à améliorer leurs compétences linguistiques et promeut l'apprentissage interculturel.
(Coût total : 6 900 €, avec un soutien financier de 2 700 € du Département).

Des partenariats supra-départementaux (ERBM) engagés pour la rénovation des cités minières

De nombreux partenaires sont impliqués dans la réhabilitation thermique des logements et l'amélioration des espaces publics. Le Département complète ces interventions publiques en se concentrant sur les équipements publics essentiels à la vie de ces cités.

En 2024, la commune de Saint-en-Gohelle a ainsi sollicité le Département pour bénéficier de ce fonds : 250 000 € pour son projet de rénovation énergétique de l'école Jeannette Piri située dans la cité 10.



Chiffres clés

Coopération européenne et internationale :

AMI « Jumelages innovants » : 8 projets - 14 500 €

AAP « Pas-de-Calais, Coopération, Mobilité

Internationale » : 12 projets - 141 700 €

ERBM :

187 721 heures clause d'insertion pour 1 157 personnes

1 783 logements ERBM livrés (en + des 6 729 logements réhabilités par Maisons et cités et SIA Habitat -

territoires de la CALL, CAHC et CABBALTO depuis 2018)

486 121 € mobilisés pour les équipements publics dans les cités ERBM



Perspectives 2025

Soutien aux initiatives transfrontalières locales (Comité du Détroit) :

- Projet « Flowing Futures » avec le SinageAs axé sur la gestion de l'eau et l'adaptation au changement climatique.
- Projet Landscape parks impliquant 3 parcs naturels, dont le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, visant à découvrir de nouvelles méthodes de travail et élargir leurs perspectives.

Grand site de France Les Deux-Caps - Changement climatique - Air - Biodiversité



Actions phares 2024

Le Grand Site de France Les Deux-Caps reconnu pour ses qualités patrimoniales, naturelles et paysagères

- **Candidature pour le renouvellement du label pour 2024-2032** : Attribué initialement en 2011, renouvelé en 2018, ce label témoigne de l'engagement pour la protection et le développement durable. Le Département a déposé sa candidature au Ministère de la Transition écologique, incluant un bilan des actions passées et un plan d'actions pour les 8 prochaines années.
- **Développement de l'offre de découverte sans voiture sur le Grand Site** : par la réalisation du tronçon de la vélomaritime entre Wimereux et Ambleteuse, par la location de vélos à la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen pour explorer cinq circuits cyclo. Le projet « Marguerite » proposera à terme des itinéraires à pied, à vélo et à cheval depuis les 18 communes du périmètre.



« Défi Climat 62 » le plan de transition du Département pour la décarbonation 2024-2028

Ce plan collaboratif propose 27 actions réparties en 7 axes : bâtiment, mobilité, numérique, restauration scolaire, sensibilisation, politique d'achat et biodiversité. L'objectif est de réduire de 10 % les émissions annuelles du Département, soit 10 000 T éq CO2 en 2028 par rapport à 2022.

Plus d'infos : [Le plan de transition](#) et [une brochure applicative](#)



Chiffres clés

Fresque du climat : 668 agents fresqués
(955 agents depuis sept. 2023)

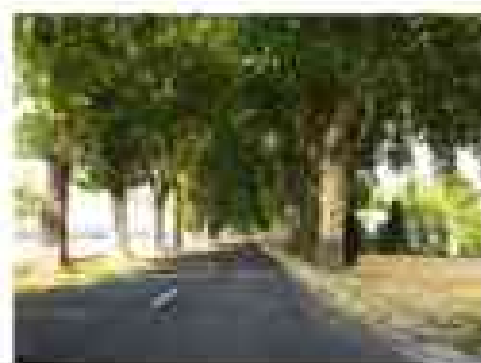
Consultation du Département dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)

Le PPA vise à améliorer la qualité de l'air, enjeu crucial de santé publique. Révisé en 2014 pour le Nord-Pas-de-Calais, il se concentre désormais sur les agglomérations de plus de 250 000 habitants (Lille, Valenciennes, Béthune et Lens-Douai). Le Département est concerné sur l'aspect mobilité. Le PPA conforte les démarches départementales comme le Plan de Déplacement Administration (2016) et les études d'accessibilité des plans de déplacement des collèges. Enfin, dans sa compétence d'entretien de voirie, le Département pourrait capitaliser sur certaines actions mises en place dans le cadre du PPA (contrôle et écoconduite des engins agricoles, pratiques vertueuses sur les chantiers en règle).

« Aux arbres 62 », un plan pour améliorer la place de l'arbre

En 2024, le Département adopte une délibération visant à valoriser et préserver les espèces naturelles et paysages. Le plan propose :

- d'améliorer la connaissance et la gestion du patrimoine arboré départemental
- d'intégrer plus de végétaux et soutenir une approche qualitative dans les projets sous maîtrise départementale ou en partenariat
- d'augmenter de 5 % par an le nombre d'arbres plantés par le Département
- de préserver les arbres existants (sauf pour des raisons sécuritaires ou sanitaires) et valoriser ce patrimoine méconnu comme outil pédagogique pour les habitants et les agents.



* Recréation 62 *, des solutions fondées sur la nature dans les collèges et les bâtiments départementaux

Ce dispositif, inscrit dans le plan Défi biodiversité 62 voté en 2023, vise à mieux comprendre la biodiversité, faciliter son intégration dans les aménagements et sensibiliser les acteurs comme les collégiens et professeurs. Quatre collèges pilotes (Val du Oy à Avesnes-le-Comte, Paul Verlaine à Bethune, Anatole France à Noeux-les-Mines, les Argousiers à Oye-Plage) ont été accompagnés pour développer des projets de gestion de leurs espaces naturels.



En 2024, des territoires qui s'engagent

Un guide floristique et pratiques écologiques pour les agents (MDADT Audomarois)

Ce guide, réalisé par différents services départementaux, la MDADT et partenaires (Conservatoire Botanique de Baillieu, Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, Office Français de la Biodiversité), répertorie les espèces locales, protégées ou invasives du territoire avec leur description et localisation. Une fiche de suivi permet de signaler de nouvelles stations. Chaque véhicule est équipé de ce document.



Renaturation d'entrée de ville à Vendin-lez-Bethune (MDADT Artois)

Au rond-point des Filastries (RD943), le Département a poursuivi ses efforts en gestion différenciée. Le CER d'Annezin et l'association Nœux Environnement ont planté une vingtaine d'arbres et installé 2 hôtels à insectes. La gestion prévoit une tonte normale pour la sécurité et une bande fleurie laissée libre. L'unique fauche tardive des 2 700 m² sera effectuée fin septembre, c'est moins d'entretien pour le prestataire (gain de temps et d'argent) et plus d'espaces pour la faune et la flore !



Des actions favorables à la biodiversité grâce au Fonds Biodiversité Investissement (FBI)

Voté en 2023, le FBI soutient des projets favorisant la biodiversité dans les communes et EPCI.

- A Loos-en-Gohelle, l'association Loos N'Gourma a créé le « Jardin des Achillées », un espace pour la petite faune et pollinisateurs, offrant aussi des événements culturels et des échanges de plants.
- A Desvres, le FBI a financé pour la deuxième année la création de haies, bosquets et vergers.



Chiffres clés

Fonds biodiversité investissement 2024 :

59 opérations soutenues pour 707 345 €

(34 opérations soutenues pour 372 868 € en 2023)



Perspectives 2025

Renouvellement du label Grand site de France Les Deux-Caps pour la période 2024-2032.

Changement climatique et qualité de l'air : Évaluation de la qualité de l'air du plan de transition départemental par ATMO Hauts-de-France - Poursuite du déploiement des ateliers Fresque du Climat.

Réalisation d'un parcours découverte air-biodiversité, inédit en milieu rural réalisé avec ATMO Hauts-de-France et le CPIE Val de Canche et d'Authie.

Inventaire du patrimoine arboré le long des routes et mise en place d'une gouvernance dans les MDADT.

**FINANCES ET
SERVICE PUBLIC
DÉPARTEMENTAL**

Bâtiments départementaux - Parc de véhicules



Gérer les bâtiments du Département, c'est concilier maîtrise des coûts, respect de l'environnement et responsabilité sociale. Priorité est donnée à une mobilité écoresponsable : renouvellement de la flotte avec des véhicules peu émetteurs et ouverture à plusieurs sources d'énergie, mise en place progressive de l'autopartage ...



Ressources Humaines - Administration générale et moyens des services

Encourager une consommation responsable fondée sur l'économie circulaire. Plutôt que le « tout jetable », privilégier des produits locaux, durables, réutilisables et recyclables pour préserver les ressources.

Le Département déploie ce modèle et soutient ses agents dans la dématérialisation, la réduction des déchets et des achats publics plus vertueux.



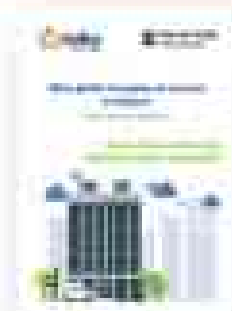
Bâtiments départementaux Parc de véhicules



Actions phares 2024

Amélioration énergétique des bâtiments du siège à ARRAS

Grâce à de nouveaux équipements économes en énergie, comme l'éclairage LED et les caissettes de ventilation, une gestion technique a été mise en place, accompagnée d'une campagne de sensibilisation des usagers et d'un livret de bonnes pratiques. Plus d'infos : [liens bonnes pratiques](#)



Centraliser les factures d'énergie des collèges pour améliorer la gestion des dépenses énergétiques

Le Département a créé un groupement avec divers partenaires, permettant l'achat d'énergie décarbonée et de gaz dit « bio méthane ». Les collèges sont invités à rejoindre ce groupement pour bénéficier de conditions avantageuses sur le plan financier et environnemental.

En 2024, le Département a adopté la centralisation de la facturation de l'énergie à partir de 2026 pour l'électricité et 2027 pour le gaz et les réseaux de chaleur urbain, simplifiant la gestion pour les collèges. Cette nouvelle étape de centralisation s'accompagnera d'une campagne de sensibilisation à la sobriété énergétique.

CITRON® : un nouveau système de management de l'énergie

Lancée en 2024 pour répondre aux objectifs réglementaire, cette plateforme assure le suivi des consommations des collèges (gaz, électricité, fioul, propane, eau, et réseau de chaleur urbaine) et leur impact carbone.



Ce système garantit la supervision énergétique des établissements et favorise une réduction durable des consommations d'énergie ainsi que des impacts économiques et environnementaux.

FoCUS sur la sobriété et l'efficacité énergétique du patrimoine bâti

Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément à l'article 180 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, le RDD doit préciser le programme d'actions pour réduire la consommation d'énergie des bâtiments tertiaires appartenant aux collectivités territoriales, respectant les obligations de l'article L. 174-1 du code de la construction et de l'habitation.

Le Pacte des Solidarités Territoriales du Département encourage une gestion sobre de ses bâtiments et intègre les enjeux climatiques dans toutes les politiques.

Dans un souci d'exemplarité, il a inscrit dans son plan de transition pour la décarbonation de 2024 (Axe 1 : Diminuer l'impact carbone des consommations énergétiques et du patrimoine immobilier), 3 actions pour réduire la consommation d'énergie des bâtiments départementaux et collèges (cf. annexe p 43) :

- Assurer un développement immobilier exemplaire en maîtrisant les surfaces et en améliorant la performance énergétique.
- Maîtriser les consommations d'énergie par des pratiques efficaces dans tous les bâtiments et collèges.
- Impulser le changement dans les pratiques et usages quotidiens de manière systématique.



Chiffres clés



Achat : 75 % de l'électricité garantie EnR (Énergie renouvelable) - 3 % de biogaz alimentant collèges et bâtiments



5 000 m² de panneaux photovoltaïques

Connexion à un réseau de chaleur urbaine (RCU) :

- 12 collèges raccordés (+ 1 en 2024 : collège Albert Debeyre de BEUVRY)
- 7 autres bâtiments raccordés (+ 2 en 2024 : MDAOT de Béthune et Archives Dainville)

Consommations énergétiques totales (évolution 2024/2023) :

- collèges : Gaz naturel - 11 % / Électricité + 1 %
- autres bâtiments : Gaz naturel - 8 % / Électricité - 8 % / RCU + 3 % / Propane x 2

Modernisation de la gestion du parc de véhicules

Ce projet vise à améliorer l'analyse et l'entretien des véhicules par l'installation de boîtiers télématiques et également, par une solution d'autopartage, à réduire la taille du parc, limiter les remboursements de frais kilométriques, et des km parcourus, optimiser la rotation des véhicules et faciliter l'électrification de la flotte.



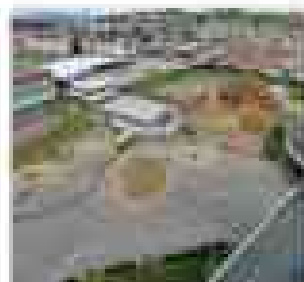
Garage départemental : 53 véhicules électriques 17 hybrides

84 % des km effectués par des véhicules de norme euro 5 et + par rapport aux km de l'ensemble de la flotte (76 % en 2021)



En 2024, une collectivité qui s'engage

Des travaux d'adaptation au changement climatique au collège Albert Camus à Outreau (territoire du Boulonnais)



Le projet incluait la désimperméabilisation partielle de la cour et la déconnexion des eaux pluviales (mise en conformité réglementaire), avec la création d'un bassin d'infiltration de 1 000 m² et de 300 m² de rétention. Un Rot vert et la plantation de huit arbres ont également été réalisés. Coût total : 199 200 € TTC, subvention de 83 840 € de l'Agence de l'Eau dans le cadre de son Plan Concerté pour l'Eau.

La régie directe de l'Atelier du siège et les Centres de Maintenance des Bâtiments (CMB) offrent une seconde vie aux matériels et matériaux

Ils les réutilisent pour des réparations urgentes, tout en respectant les normes de sécurité. Par exemple, des dalles de faux plafond du site de déconstruction du collège de Marquise ont été récupérées pour être installées au collège d'Hesdin. L'équipe des CMB a également utilisé des éléments sanitaires du collège de Marquise pour équiper la CER de Fruges en douches. Une démarche éco-responsable, économique et utile.



Perspectives 2025

Réduction de l'impact carbone des consommations énergétiques et du patrimoine immobilier :

- Maîtrise des énergies : poursuite et réception des travaux de rénovation énergétique des bâtiments du siège avec un pilotage centralisé des installations et équipements
- Maîtrise des usages (bâtiments siège) : mesures de prévention des risques liés aux ambiances thermiques de travail
- Promotion de la sobriété énergétique dans les collèges (arrivée d'un ETP et animations diverses)
- Développement immobilier exemplaire avec des objectifs d'occupation optimisés
- Finalisation du nouveau bâtiment des Archives - installation de panneaux photovoltaïques

Modernisation de la gestion du parc de véhicules : déploiement du projet sur une centaine de véhicules du siège.

Ressources Humaines - Administration générale et moyens des services



Actions phares 2024

De nouveaux engagements pour promouvoir l'égalité femmes-hommes

En réponse aux ambitions politiques du projet de mandat, aux enjeux de société, et pour confirmer l'action départementale, un nouveau plan d'actions a été élaboré comprenant 2 engagements :

- **Faire du Département une collectivité exemplaire** : animation d'un réseau de référents volontaires, communication adaptée, adoption du plan pluriannuel pour l'égalité professionnelle 2024-2026. Plus d'infos : [R080](#)
- **Intégrer l'égalité femmes-hommes dans les politiques publiques** : soutien à l'emploi des femmes bénéficiaires du RSA, promotion de la mixité, interventions en milieu scolaire, sensibilisation des jeunes, visibilité des femmes dans les programmes culturels et accès des femmes au sport.



Une stratégie de sobriété numérique pour réduire l'impact environnemental

Le Département a anticipé la réglementation de 2021, imposant aux collectivités de plus de 50 000 habitants de développer une stratégie numérique responsable d'ici 2026. Dès 2022, des mesures ont été mises en place (rationalisation des imprimantes, allongement de la durée de vie des appareils, remplacement des écrans uniquement en cas de panne...). Plus de 3 000 agents ont été formés à la sobriété. Cette politique a conduit à une réduction de 60 % des équipements traités comme déchets DEEE et a été reconnue lors du Green IT Day 2024.



Chiffres clés

Ressources humaines :



2 434 agents télétravailleurs (soit 34,01 % des agents - 18 % d'hommes et 82 % de femmes) (2 270 agents en 2023)



243 agents bénéficiaires du forfait mobilité durable (196 agents en 2023)



566 agents en situation de handicap (taux d'emploi de 8,70 % (seuil légal 5 %))

Administration générale :



51,5 tonnes de papier consommé (hors imprimerie) (diminution de 4,5 tonnes soit 10 % par rapport à 2023) dont 26 % de papier recyclé



237 tonnes de déchets dangereux déclarés via TrackDéchets



17 % de produits « verts » commandés (fournitures de bureau) (27 % en 2023)



Restaurant administratif :

43 % de produits locaux et de qualité consommés dont 26 % de bio

44 % de produits durables (viandes et produits de la pêche)

Gaspillage alimentaire 35,7 g par convive par jour de déchets alimentaires (38,2 g en 2023)

Un budget vert en faveur de la transition écologique

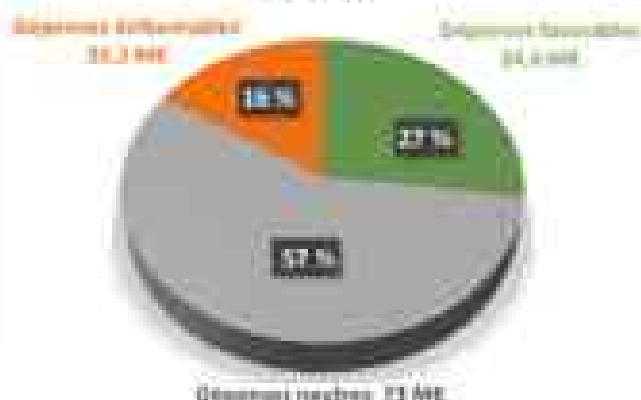
Exigé par la loi de finances 2024, il évalue l'impact environnemental des décisions budgétaires des collectivités locales de plus de 3 500 habitants. Elles doivent inclure une annexe environnementale à leur compte administratif. Les dépenses sont classées en favorable, défavorable ou neutre.

En 2024, l'annexe se concentre sur l'atténuation du changement climatique et un périmètre restreint de dépenses d'investissement.

En 2025, elle inclura la biodiversité et couvrira l'ensemble du budget d'investissement. À partir de 2026, elle abordera les 6 axes : changement climatique (atténuation), adaptation/risques naturels, eau, économie circulaire/risques technologiques, pollutions, espaces naturels/biodiversité.



Analyse environnementale globale
CA 2024



En 2024, le montant total analysé est de 127,7 ME, soit 66,8 % de la section investissement :

- **57 % de dépenses neutres** : Maintenance (routes, bâtiments), Dispositifs de subventions, Études, Participations aux EPDA ...
- **16 % de dépenses défavorables** : Travaux neufs (routes, bâtiments), Achats de véhicules, Travaux avec artificialisation des sols ...
- **27 % de dépenses favorables** : Construction de bâtiments avec performance énergétique et sans artificialisation, Achat de véhicules électriques, Mobilités durables (études, aires de covoiturage, pistes cyclables ...) ...



En 2024, une collectivité qui s'engage

Semaine du handicap 2024 - retour sur diverses actions

En novembre, le Département a participé à la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), organisant diverses actions pour sensibiliser ses agents et promouvoir l'inclusion au travail.

- **Ateliers immersifs** : Des sessions de sensibilisation au handicap ont été organisées par les ressources humaines et la direction des sports, incluant des animations autour du handisport, le jeu « Handipoursuite » et des mises en situation au travail, destinées aux agents départementaux.
- **Participation au Duoday** : 17 duos ont été formés durant cet événement national pour favoriser l'insertion des personnes handicapées, permettant aux agents de partager leur journée avec une personne en situation de handicap dans un cadre bienveillant.
- **Exposition sur la stratégie handicap** présentée dans les couloirs de la Mission Développement de l'information et de l'Ingénierie Documentaire.



Élaboration du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER)

Le SPASER fixe des objectifs pour intégrer des critères sociaux, environnementaux et économiques dans les marchés publics. Il recense et valorise les actions existantes, les structurant dans une stratégie claire pour promouvoir le développement durable dans la commande publique. Entre octobre 2024 et février 2025, les actions et indicateurs du SPASER ont été définis lors d'ateliers avec des agents volontaires.



Réalisation d'un guide sur les achats publics durables

Ces dernières années, de nombreuses réglementations sur les achats publics durables ont émergé, rendant le sujet complexe. Pour clarifier la situation, la direction de la commande publique a élaboré un guide qui sera mis à jour régulièrement. Ce guide répertorie les réglementations, les sites internet et les formations en ligne gratuits et utiles pour les acteurs de l'achat public.

Plus d'infos : [guide sur les achats publics durables](#)

Sensibilisation à l'impact du numérique

En 2024, la Journée mondiale du climat combinée au Digital Cleanup Day a renforcé la sensibilisation aux impacts environnementaux du numérique. Une campagne a offert aux agents des outils de tri, des guides pour réduire leur empreinte numérique et des formations internes sur l'éco-conception numérique. Support de cette formation disponible [ici](#)



Collecte des équipements numériques personnels (téléphones, ordinateurs, chargeurs...)

Une campagne a été menée pendant 6 mois avec des boîtes de collecte placées dans les territoires et au siège du Département. L'objectif était de développer la filière de traitement et de valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Les appareils collectés ont été confiés à Ecologic, éco-organisme spécialisé, assurant leur dépollution et recyclage dans le respect des normes environnementales. Cette initiative s'inscrit dans une économie circulaire visant à réduire l'impact environnemental des déchets.



Perspectives 2025

Ressources humaines :

- Engagement renforcé en faveur du handicap pour 2025-2027 : Le Département et le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) s'engagent avec une nouvelle convention pluriannuelle 2025-2027.

Administration générale :

- Validation du SPASER.
- Sobriété numérique : objectif ambitieux de réduire de 25 % le stockage interne des serveurs départementaux.

CONCLUSION

Ce 14^e rapport sur la situation en matière de développement durable met en lumière les actions du Conseil départemental du Pas-de-Calais en 2024 face aux défis environnementaux, économiques et sociaux.

Il souligne les efforts pour intégrer dans ses politiques les trois piliers du développement durable : efficacité économique, équité sociale et qualité environnementale. Au côté de ses partenaires et grâce à l'impulsion des élus et à l'implication du personnel départemental, de nombreuses actions et innovations menées par la collectivité tentent de concilier ces trois objectifs.

Témoignant de l'engagement du Département, ce rapport présente une sélection de réalisations, mêlant grandes démarches structurantes et actions moins visibles mais néanmoins remarquables de la collectivité.

EN BREF ...

L'année 2024 a été rythmée par :

- **Des temps forts pour faire évoluer les pratiques** : échanges autour de l'alimentation durable et de la lutte contre le gaspillage, sensibilisation des agents aux enjeux climatiques et énergétiques via la Fresque du climat, impacts du numérique, inclusion et handicap, égalité femmes-hommes, biodiversité ...
- **De nouvelles politiques et démarches** : stratégie 2024-2027 pour un tourisme responsable, Objectif Jeunesse 62 « une génération des possibles » 2024-2027, soutien à l'agriculture et à une alimentation de qualité par des aides directes aux projets locaux, accompagnement des acteurs de l'érosion, « Défi climat 62 » plan de transition pour la décarbonation 2024-2028, « Aux arbres 62 » pour renforcer la place de l'arbre et du végétal ...
- **De nombreuses actions dans l'ensemble des missions départementales** : coordinateurs « Logement d'abord », projet de tourisme durable XTravel, appuis post-inondations 2023-2024, participation au projet européen PolliConnect en faveur de l'essor des pollinisateurs, dispositif Récréation 62 pour intégrer la biodiversité dans les collèges, actions de sobriété et d'efficacité énergétique du bâti, budget vert, élaboration du SPASER ...
- **La poursuite de chantiers avec nos partenaires** : accompagnement des acteurs de l'ESS dans l'amélioration continue, développement des sports de nature, soutien à des projets concrets via la contractualisation, actions culturelles et pédagogiques innovantes, appui d'Ingénierie 62 pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux et l'aménagement des espaces publics ...

ANNEXE

SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE BÂTI 3 fiches actions issues du plan de transition pour la décarbonation du Département du Pas-de-Calais 2024-2028

Action 1.1 : Assurer un développement immobilier exemplaire :

Objectifs : Maîtriser les surfaces du patrimoine bâti départemental et améliorer la performance énergétique des bâtiments et équipements.

Contexte :

Il s'agit d'adopter une approche coordonnée pour réaliser des actions de sobriété (utiliser moins de surface), d'efficacité (améliorer les performances énergétiques) ou bas-carbone (rénover efficacement).

Le décret tertiaire impose une réduction de 60 % des consommations d'ici 2050, avec un objectif intermédiaire de - 40 % en 2030, nécessitant des actions significatives.

Description de l'action :

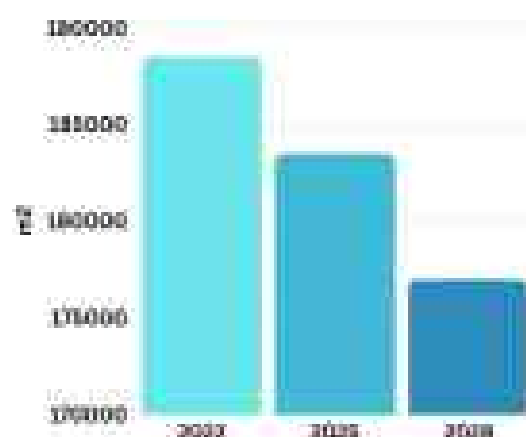
• **Maîtrise des surfaces :**

- Elaborer un schéma directeur de l'immobilier pour optimiser la gestion des bâtiments départementaux, adaptation des surfaces, rationalisation et partage des espaces, fermeture des locaux non utilisés. Ce schéma sera évalué en 2024, planifié début 2025, et piloté jusqu'en 2028.
- Collèges : Réflexion sur la carte scolaire pour maîtriser le ratio m² par élève. Respect par chaque établissement du référentiel pour un collège responsable, égalitaire voté par le Conseil départemental en 2024 tant en exploitation qu'à l'occasion de travaux.

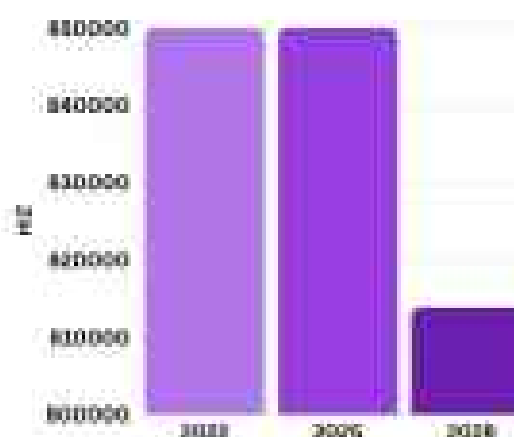
• **Amélioration de la performance énergétique du parc immobilier :**

- Moderniser les installations et équipements techniques.
- Respect des réglementations thermiques en cours (RE 2020 ...) pour des constructions et rénovations performantes (atteinte a minima des objectifs du décret tertiaire (réduction de consommation d'énergie de 60 % par rapport à l'année de référence 2019).
- Labelliser les investissements (réhabilitation et reconstruction) selon un référentiel type BEV 3.

Objectif de réduction des surfaces
des bâtiments départementaux



Objectif de réduction des surfaces
des collèges



Action 1.2 : Maîtriser les énergies

Objectifs de l'action : Maîtriser les consommations d'énergies à travers la mise en place de pratiques efficaces dans l'ensemble de nos bâtiments et collèges.

Contexte :

La maîtrise de nos consommations énergétiques est essentielle pour le plan de décarbonation, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Une approche coordonnée et cohérente est nécessaire à l'échelle du patrimoine.

Description de l'action :

Une approche efficace nécessite plusieurs actions : bien que la sensibilisation soit abordée dans la « Fiche 1.3 Maîtrise des usages », l'énergie la plus propre est celle non consommée. Cette action 1.2 se déploiera en plusieurs phases, permettant de réduire la consommation jusqu'à 20 %.

• Être sobre dans nos consommations :

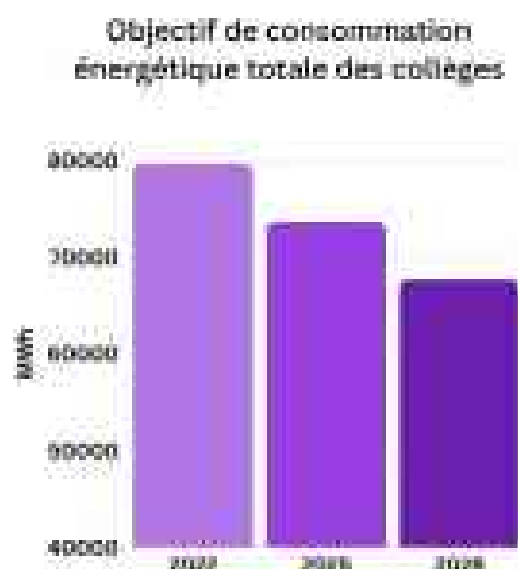
- Identifier notre patrimoine énergivore à travers des audits déjà réalisés et à venir, pour établir un premier bilan en 2025 et prioriser les actions à entreprendre.
- Mettre en place un outil de suivi de consommation pour analyser précisément et produire des bilans site par site, tout en sensibilisant ; l'information permet d'agir. Compatible avec le décret tertiaire, cette plateforme garantit l'atteinte des objectifs.
- Optimiser l'exploitation des installations techniques et équipements.

• Agir avec efficacité sur nos équipements :

- Développer l'efficacité énergétique implique une optimisation et automatisation des installations techniques grâce à l'hypervision, Gestion Technique du Bâtiment permettant un pilotage à distance pour améliorer le confort et réduire les consommations.

• Développer nos énergies renouvelables :

- Identifier le potentiel de notre territoire pour le développement des énergies renouvelables (solaire, géothermie, réseaux de chaleur urbain ...) à travers un état des lieux et un schéma directeur.
- Développer le réseau de chaleur urbain et l'autoconsommation collective aide à décarboner grâce à une énergie plus verte, tout en réduisant la consommation. Lors du renouvellement du groupement d'achats, envisager d'acheter davantage d'énergie verte. Actuellement, 75 % de l'électricité et 3 % du gaz achetés sont verts.



Action 1.3 : Maîtriser les usages

Objectifs de l'action : Faire preuve d'exemplarité en impulsant le changement dans les pratiques et usages quotidiens au sein des bâtiments de manière systématique.

Contexte :

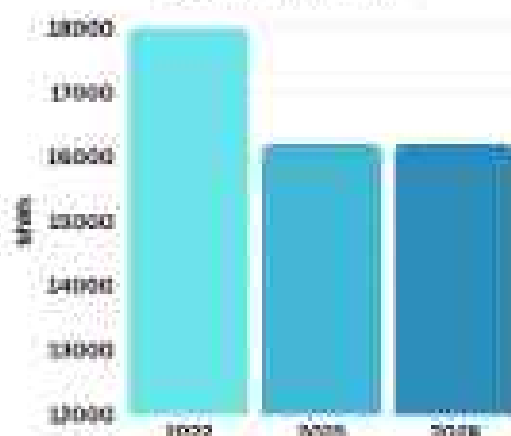
La transition énergétique est cruciale pour le Département, car les dépenses énergétiques le rendent vulnérable, tout comme l'augmentation des dépenses sociales. Cette vulnérabilité peut être atténuée par des mesures de sobriété et des investissements bénéfiques à long terme. Une action coordonnée et cohérente est nécessaire pour réduire la consommation énergétique.

Description de l'action :

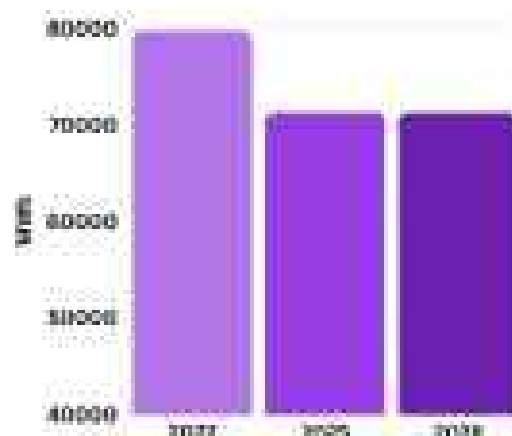
Il est reconnu que l'usage approprié d'un bâtiment peut réduire sa consommation jusqu'à 10 % par rapport à une absence de gestion. Il est donc essentiel de mettre en place certaines mesures.

- **Former les élus et les usagers** (agents départementaux, équipe pédagogique et enseignante, gestionnaires, collègues ...) à mieux comprendre et agir sur la réduction de la consommation d'énergie, ainsi qu'à prendre conscience de leurs actions quotidiennes, notamment grâce à la fresque du climat.
- **Sensibiliser l'ensemble de nos partenaires** à travers la mise en place, lors de réunion de démarrage, d'une action liée à la réduction des consommations d'énergie (économes et ambassadeurs de fresques, budgets).
- **Développer des challenges entre bâtiments** : Challenge ACTEE CUBE.S, Challenge ÉNERGIK, éco-énergies tertiaire ...
- **Réaliser de manière systématique la mise en place d'un guide d'usage du bâtiment** après travaux à destination des usagers et de la maintenance (carnet de bord).
- **Évaluer les gains des actions de sensibilisation** après chaque challenge et fournir un retour d'expérience.

Objectif de consommation
énergétique totale des bâtiments
départementaux



Objectif de consommation
énergétique totale des collèges





Rédaction du rapport : A. RAVIER - C. PLOCCOU - Service Préservation des Ressources et du Climat
Direction du Développement, de l'Aménagement et de l'Environnement

Conseil départemental du Pas de Calais
rue Ferdinand Buisson
62018 ARRAS Cedex 9

03 21 216 216

SUIVEZ-NOUS



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Aménagement et Développement
Territorial
Direction du Développement, de
l'Aménagement et de l'Environnement
Service préservation des ressources et du
climat

RAPPORT N°2

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 2 FÉVRIER 2026

PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION EN 2024 DU DÉPARTEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'article 255 de la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 impose au Conseil départemental de présenter, avant le débat d'orientations budgétaires, un rapport annuel sur la situation en matière de développement durable (RDD).

Selon le législateur, ce rapport informatif est un outil d'aide à la décision, permettant éventuellement de réorienter les politiques en faveur d'une meilleure prise en compte du développement durable.

Le décret d'application 2011-687 du 17 juin 2011 a précisé le contenu de ce rapport en le structurant autour des 5 finalités du développement durable : Bien vivre ensemble - Être solidaire et proche de tous - Entreprendre responsable - Préserver le climat et améliorer la qualité de l'air - Préserver la biodiversité et les ressources.

La présentation du rapport sur la situation concernant le développement durable évolue cette année. Sans modifier l'objectif principal de faire une rétrospective des efforts menés en 2024 par le Département en la matière, la forme change pour être plus pédagogique et son contenu est enrichi pour illustrer la transversalité des actions et de leur portée.

De plus, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le RDD doit désormais contribuer à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable (ODD) fixés dans le programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Cette évolution réglementaire invite à restructurer l'évaluation annuelle, en

visant une analyse plus précise et systématique des impacts de chaque politique sur chacun des ODD interconnectés avec les 5 finalités du développement durable.

Le rapport doit également décrire le programme d'actions mis en place pour assurer la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments ou des parties de bâtiment à usage tertiaire dont la collectivité territoriale est propriétaire, dans un objectif de respect des obligations prévues à l'article L. 174-1 du code de la construction et de l'habitation.

Ce quatorzième rapport sur le développement durable, a été élaboré avec la contribution de l'ensemble des Pôles départementaux, via leurs référents. Il présente par commission thématique, les actions significatives conduites ou soutenues en 2024, tant dans les compétences partagées au service des territoires (politiques publiques, orientations et programmes) que dans les compétences propres (bilan des actions liées à la gestion du patrimoine, au fonctionnement et aux activités internes).

Témoignant de l'engagement du Département, ce rapport met en avant une sélection de réalisations particulièrement représentatives de l'année 2024 dont :

- Des temps forts pour faire évoluer les pratiques : échanges autour de l'alimentation durable et de la lutte contre le gaspillage, sensibilisation des agents aux enjeux climatiques et énergétiques via la Fresque du climat, impacts du numérique, inclusion et handicap, égalité femmes-hommes, biodiversité ...
- De nouvelles politiques et démarches : stratégie 2024-2027 pour un tourisme responsable, Objectif Jeunesses 62 « une génération des possibles » 2024-2027, soutien à l'agriculture et à une alimentation de qualité par des aides directes aux projets locaux, accompagnement des acteurs de l'érosion, « Défi climat 62 » le plan de transition pour la décarbonation 2024-2028, « Aux arbres 62 », le plan pour renforcer la place de l'arbre et du végétal ...
- De nombreuses actions dans l'ensemble des missions départementales : coordinateurs « Logement d'abord », projet de tourisme durable XTraVel, appuis, post-inondations 2023-2024, participation au projet européen PolliConnect en faveur de l'essor des pollinisateurs, dispositif Récréation 62 pour intégrer la biodiversité dans les collèges, actions de sobriété et d'efficacité énergétique du bâti, budget vert, élaboration du SPASER ...
- La poursuite de chantiers avec nos partenaires : accompagnement des acteurs de l'ESS dans l'amélioration continue, développement des sports de nature, soutien à des projets concrets via la contractualisation, actions culturelles et pédagogiques innovantes, appui d'Ingénierie 62 pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux et l'aménagement des espaces publics ...

Le rôle fondamental du Département dans la transition environnementale, énergétique et sociale a été renforcé par la mise en œuvre des 3 pactes votés en 2022. Les déclinaisons opérationnelles des défis et ambitions posés dans ces pactes permettent ainsi d'accélérer les démarches transversales.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant, de prendre acte de la présentation de ce rapport sur la situation du Département en matière de développement durable, au titre de l'année 2024, conformément au document joint.

La 5ème Commission - Solidarité territoriale et partenariats a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 12/01/2026.

La 1ère Commission - Attractivité départementale et emploi a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 12/01/2026.

Ce rapport a été présenté pour information à la 2ème Commission - Solidarités Humaines du 12/01/2026.

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 12/01/2026.

La 4ème Commission - Equipement et développement des territoires a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 12/01/2026.

La 6ème Commission - Finances et Service Public Départemental a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 12/01/2026.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY